

ATTRIBUTION DES POINTS

- Victoire à classement inférieur : 1 point
- Victoire à classement égal : 2 points
- Victoire à classement +1 : 3 points
- Victoire à classement +2 : 4 points
- Victoire à classement +3 et plus : 5 points

LES 2 TOURNOIS



**DU 20 OCTOBRE
AU 6 NOVEMBRE 2021**
De NC à 3/6

Masters Montagne Noire
Catégories Dames et Hommes
Séniors HD, +35HD,

Circuit Duverneuil
+45HD, +55HD, +65H
+70H, +75H

Inscriptions via TEN'UP
06.46.03.62.17
tcapm.fr

LES DOTATIONS #MMN

VAINQUEURS

2 places OPEN SUD DE FRANCE MONTPELLIER
1 place pour le joueur/joueuse
+ 1 place pour un(e) accompagnant(e)

**FINALISTES
& DEMI-FINALISTES**
Dotations sponsors



**DU 16 AU 30
DECEMBRE 2021**
De NC à 3/6

Masters Montagne Noire
Catégories Dames et Hommes
Séniors HD, +35HD,

Hors Masters
+50H, +65H

Inscriptions via TEN'UP
07.88.02.41.17
tcsidobre@hotmail.fr

Masters organisés par le Tennis Club Sidobre Castres & le Tennis Club Association Pays Mazamétain



MASTERS MONTAGNE NOIRE

#MMN

**Nouveauté
2022**



LIGUE
OCCITANIE



SPORT
2000



CLUBS ORGANISATEURS

TENNIS CLUB DU SIDOBRE- CASTRES
TENNIS CLUB ASSOCIATION PAYS MAZAMÉTAÏN



MEMBRES MASTERS MONTAGNE NOIRE #MMN

Baptiste CAZALON

Président Tennis Club Sidobre - Castres
Secrétariat / Sponsoring Masters Montagne Noire #MMN

Sébastien TAILHADES

Président Tennis Club Association Pays Mazamétain
Secrétariat / Communication Masters Montagne Noire #MMN

Grégory SIGUIER-MORA

Membre Tennis Club Sidobre – Castres
Juge-arbitre Masters Montagne Noire #MMN

Bernard SOULET

Secrétaire Tennis Club Association Pays Mazamétain
Juge-arbitre Masters Montagne Noire #MMN

MEMBRES REPRESENTANT LES PARTENAIRES

Isabelle ESPINOSA

Vice-Présidente Chargée des Sports Conseil Départemental Tarn

Philippe BELOU

Président Ligue Occitanie de Tennis

Christian & Nathalie ESCANDE

Sport2000 Bout du Pont de Larn

Florian GUIRAL

Tecnifibre

Wilfried PENELA

100% RADIO

COORDINATION/SECRETARIAT

Email : mmn81@gmail.com

COMMUNICATION

Suivez-nous sur la page : facebook.com/tennisMMN81

REGLEMENT #MMN 2022

ARTICLE 1 : Le MASTERS MONTAGNE NOIRE #MMN est un Challenge qui se déroule exclusivement dans le secteur Tarn Sud (Proche de la Montagne Noire). Les tournois comptant pour ce circuit sont :

- Le Tournoi d'Automne du Tennis Club Association Pays Mazamétain
- Le Tournoi de Noël du Tennis Club Sidobre – Castres

Ces 2 tournois sont ouverts à tous les licenciés (même hors département du Tarn).

ARTICLE 2 : Les 8 catégories concernées par le #MMN sont (Dames et Messieurs) : NC/4^{ème} série, 3^{ème} série, 2^{ème} série (jusqu'à 3/6), + 35 ans.

ARTICLE 3 : Le #MMN se déroulera en 2 phases :

La première au cours des 2 tournois du Challenge. Un barème de points permettra un classement des joueurs tout au long du #MMN.

La deuxième lors des « MASTERS » où se rencontreront les joueurs ayant obtenu le plus grand nombre de points dans leur catégorie respective. 4 joueurs seront retenus par catégorie.

ARTICLE 4 : Pour pouvoir accéder au #MMN, tous joueurs ou joueuses devront avoir participé aux 2 tournois du Challenge.

ARTICLE 5 : Les organisateurs des 2 tournois devront obligatoirement terminer les tableaux 4^{ème} et 3^{ème} série des tableaux seniors. Des points seront toujours attribués en fonction des victoires dans les fins de tableaux et tableaux finals.

ARTICLE 6 : Tout(e) joueur(se) peut participer à plusieurs catégories dans un ou plusieurs tournois. Aux Masters, si il(elle) est qualifié(e) dans deux catégories, il (elle) jouera obligatoirement dans la catégorie où il (elle) aura obtenu le plus de points. La(les) place(s) vacante(s) sera(ont) comblée(s) en application de l'article 7.

ARTICLE 7 : Pour la phase finale, un(e) remplaçant(e) sera désigné(e) dans chacune des 8 catégories pour tenir compte des défections éventuelles.

ARTICLE 8 : Les prix seront les mêmes dans toutes les catégories. Un joueur ou joueuse forfait ne pourra prétendre toucher un prix. Tous les joueurs ou joueuses devront être présents lors de la remise des récompenses.

ARTICLE 9 : Tout(e) joueur(se) ayant été classé(e) 15/4 ou plus ne pourra se qualifier en NC/4^{ème} série. Il (elle) sera reversé(e) dans la catégorie supérieure.

Tout(e) joueur(se) ayant été classé(e) 4/6 ou plus ne pourra se qualifier en 3^{ème} série. Il (elle) sera reversé(e) dans la catégorie supérieure.

ARTICLE 10 : Tout(e) joueur(se) qui change de classement entre les 2 tournois restera dans la catégorie (série) dans laquelle il (elle) a commencé lors du premier tournoi. Il (elle) pourra toutefois marquer aussi les points de la catégorie supérieure.

ARTICLE 11 : Les demi-finales du #MMN se dérouleront le matin, et les finales l'après-midi, avec le Format 2 (2 sets à 6 jeux, super tie-break au 3ème).

ARTICLE 12 : Le #MMN se déroulera dans le respect des règlements fédéraux. En cas de contestation, le Comité du #MMN jugera du bien fondé de la réclamation. Son verdict sera sans appel.

Les MASTERS MONTAGNE NOIRE #MMN 2022
se dérouleront à Mazamet au Tennis Club Association Pays Mazamétain
Tennis de La Chevalière – Avenue De Gaulle 81200 MAZAMET

LE SAMEDI 15 JANVIER 2022